

Brève

Mis en ligne le 20/06/2011

***Sous la main de l'autre

Documentaire. La trois, 21 h.

C'est un documentaire difficile mais nécessaire que propose La trois ce soir. Vincent de Tours et Dominique Henry ont en effet recueilli une parole rare en enregistrant quelques séances de psychothérapie organisées par l'association suisse "Appartenances" à Genève, Vevey et Yverdon. Des séances consacrées au travail sur les conséquences psychologiques de la torture. Sans commentaire, sans remise en contexte, les auteurs filment la douleur, parfois inexprimable, de ces migrants.

Qu'ils viennent du Kosovo, du Cameroun, d'Iran ou d'ailleurs, tous vivent avec des images d'horreur qu'ils ne peuvent effacer de leur mémoire. Qu'ils aient été battus à mort, qu'on leur ait coupé les doigts, qu'on les ait obligés à regarder leur femme et leur fille se faire violer, ils partagent les mêmes blessures, les mêmes abysses psychologiques qu'il sera difficile de combler. Pour tous, qu'elle soit encore présente physiquement ou non, la douleur est leur lot quotidien, de même qu'un sentiment d'impuissance, d'injustice et de culpabilité. "*Si je n'avais pas d'enfant*, explique un réfugié irakien, *cela fait longtemps que je me serais suicidé*." Aujourd'hui, pour calmer son stress, il se frappe les pieds, comme ses tortionnaires le lui avaient fait. Beaucoup en effet ont besoin de revivre l'horreur, de s'y confronter pour tenter de la surpasser et de se reconstruire.

Si le documentaire montre combien le ressenti d'un être ayant subi la torture apparaît identique partout dans le monde, il interroge également le tortionnaire. Ainsi, le témoignage de cet Africain qui confesse être toujours hanté par les visages de ceux qui lui ont demandé grâce avant qu'il ne les tue, est particulièrement douloureux. A travers ces fantômes, il se pose aujourd'hui des questions sur la situation dans laquelle il était alors, sur la justification de la guerre qu'on lui a demandé de mener, pour rien. Et lui aussi a besoin d'un soutien psychologique pour apprendre à vivre avec sa douleur.

Pour universaliser encore leur propos, Vincent de Tours et Dominique Henry ont choisi intelligemment de rythmer leur film en puisant dans les images du procès de l'ancien Khmer rouge Kaing Guek Eav, alias Duch, qui fut responsable du camp de torture S21. Outre le témoignage de l'intéressé lui-même, dont le repentir semble sincère, on a ainsi accès au rapport psychologique des psychiatres qui l'ont suivi. Où, sans jamais chercher à excuser aucunement l'accusé, on découvre comment un individu peut en arriver à commettre les pires actes de barbarie tout en restant un "bon père de famille". Et comment la paranoïa d'un régime peut en venir à contaminer sa population entière.

Digne, strict, épuré, "Sous la main de l'autre" offre 90 minutes d'une absolue nécessité pour prendre conscience, au-delà des simples mots et représentations habituelles, en quoi consiste le vécu d'un torturé mais aussi d'un tortionnaire.

H. H.

Cet article provient de <http://www.lalibre.be>

